
TR: MELCCFP-BAPE - [REDACTED]

De Roy, Alain R. <alain-r.roy@bape.gouv.qc.ca>

Date Lun 2025-10-06 14:00

À Lefebvre, Roxanne <roxanne.lefebvre@bape.gouv.qc.ca>

 1 pièce jointe (56 ko)

Alain R. Roy

Président

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

140, Grande Allée Est, bureau 650

Québec (Québec) G1R 5N6

Courriel: alain-r.roy@bape.gouv.qc.ca

Sans frais : 1 800 463-4732

Adjointe:

Brigitte Bernier brigitte.bernier@bape.qc.ca

Tél.: 581 925-0692

www.bape.gouv.qc.ca

[Suivez-nous sur les réseaux sociaux!](#)



Avis de confidentialité :

L'information transmise dans ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement.

Merci de votre collaboration.

De : Anne Ménard <anne.menard@sct.gouv.qc.ca>

Envoyé : jeudi 29 mai 2025 10:33

À : Roy, Alain R. <alain-r.roy@bape.gouv.qc.ca>

Cc : Louis Tremblay <louis.tremblay@sct.gouv.qc.ca>; Chantale Poulin <Chantale.Poulin@sct.gouv.qc.ca>

Objet : MELCCFP-BAPE - [REDACTED]

Bonjour,



Ce document est protégé en vertu des dispositions de l'article 30 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Conséquemment, toute reproduction ou diffusion en est strictement interdite.

Veuillez prendre note qu'aucune copie papier ne suivra.

Meilleures salutations,

Anne Ménard
Technicienne en administration pour

Louis Tremblay, avocat
Greffier du Conseil du trésor
Secrétariat du Conseil du trésor

875, Grande Allée Est, 4e étage, secteur 100
Québec (Québec) G1R 5R8
Téléphone : 418 643-0875 Poste : 4200



Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.